



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 7189

Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la situation du centre hospitalier de Vienne frappé d'asphyxie financière et de son personnel confronté à une dégradation grandissante de ses conditions de vie et de travail. Quatre-vingt-douze postes ont été supprimés ces dernières années suite à la réforme du mode de financement des établissements de santé publics, conséquence directe des politiques d'austérité. Les pénuries d'effectifs sont de ce fait devenues chroniques. Pour y faire face, la direction de l'hôpital a annoncé en septembre que les RTT, congés annuels et récupérations des jours fériés travaillés, seraient suspendues jusqu'à la fin de l'année, ce qui ne peut qu'aggraver un peu plus l'état de fatigue, le stress et la démoralisation du personnel. Depuis le 1er octobre, changement d'optique : à effectifs réduits certains jours, les personnels sont répartis de manière anarchique, ce qui crée du même coup des situations d'insécurité pour les patients. Le personnel médical est de plus en plus exsangue, en souffrance psychologique et morale, se sentant déstabilisé par des changements de poste du jour au lendemain. L'absentéisme s'en trouve logiquement accru, compliquant encore le fonctionnement des services. Par ailleurs, la durée de séjour des malades a été systématiquement abrégée, imposant aux patients des retours au domicile parfois difficiles et augmentant le nombre des accueils à assurer à effectifs constants. Cette situation fait peser de graves menaces sur la qualité des services rendus et sur l'existence même de l'hôpital de Vienne en tant qu'établissement généraliste. Il lui demande donc de mettre en place les moyens budgétaires nécessaires pour assurer à la population de l'agglomération viennoise un service public de santé de qualité.

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7189

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6296

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)